

Contrat d'engagement « FRUITS » 2019-2020



Le présent Contrat est établi entre :

Le Producteur : Jean-Claude et Julien EPISSE

Adresse : 52 routes des Essarts, 38 550 AUBERIVE SUR VAREZ

Tel : 04.74.79. 91.12 / 06.64.72.21.36

e-mail : jc.episse@free.fr

L'Adhérent à l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne du quartier de Bissardon BISS-AMAP (enregistrée en préfecture du Rhône sous le N° W691082642. E-mail : bissamap@free.fr)

Nom : Prénom :

Adresse (Rue, CP, Commune) :

Tel : e-mail :@.....

Engagements:

Le producteur s'engage à fournir un panier de fruits frais et de saison, issus de son exploitation en agriculture conventionnelle, avec des efforts portés sur la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires (variétés rustiques, lâchés d'auxiliaires, confusion sexuelle...). Les fruits seront cueillis le jour même de la livraison chaque fois que cela sera possible.

Le producteur s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.

L'adhérent s'engage à acheter 25 paniers en acceptant les conséquences des aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité des produits du panier (possibilité de un ou deux paniers jokers : paniers retirés du contrat à la date choisie par l'adhérent).

Paniers proposés: 2 types

Panier Duo 1 ou 2 personnes (7 à 12 € selon la période)

Panier Famille (10 à 15 € selon la période)

En fonction de la période, les paniers sont composés de fraises, pêches, abricots, cerises, nectarines, prunes, pommes, kiwis, raisins. En période hivernale, les fruits sont complétés par des jus (pomme, pêche, abricot).

Durée du contrat et dates de livraisons:

Le contrat débute le 15/05/19 et se termine le 11/03/20. Les dates de livraison sont préalablement définies selon le calendrier (page 2) que les deux parties s'engagent à respecter.

Modalités de livraison:

Les livraisons sont effectuées exclusivement à l'Ecole de l'Oratoire, 12 rue de l'Oratoire à Caluire et Cuire, les mercredis de 18h30 à 19h30. Toutefois en accord avec le Producteur, le Conseil d'Administration de BISS-AMAP peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison.

En cas d'impossibilité pour le Producteur d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration de BISS-AMAP recherchera, dans le respect des parties et de l'éthique de l'Amap, une solution compensatrice.

En cas d'impossibilité pour l'Adhérent de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants. Aucun panier ne sera remboursé.

Rupture de contrat:

Ce contrat peut être interrompu unilatéralement par l'Adhérent si, et seulement si, un remplacement est trouvé immédiatement dans la liste des autres membres adhérents de l'Amap, de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement.

Ce contrat peut être interrompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de BISS-AMAP de trancher.

Date	Prix (€)	
	Panier Duo	Panier Famille
01/05/19	Pas de distribution	
08/05/19	Pas de distribution	
15/05/19	7	10
22/05/19	7	10
29/05/19	7	10
05/06/19	7	10
12/06/19	7	10
19/06/19	10	13
26/06/19	10	13
03/07/19	10	13
10/07/19	10	13
17/07/19	10	13
24/07/19	10	13
31/07/19	10	13
07 & 14 /08/19	Pas de distribution	
21/08/19	Pas de distribution	
28/08/19	10	13
04/09/19	10	13
11/09/19	10	13
18/09/19	Pas de distribution	
25/09/19	Pas de distribution	
02/10/19	7	10
9/10/19	Pas de distribution	
16/10/19	7	10
23/10/19	Pas de distribution	
30/10/19	7	10
6 & 13 /11/19	Pas de distribution	
20/11/19	12	15
27/11/19	Pas de distribution	
04/12/19	12	15
11/12/19	Pas de distribution	
18/12 /19	12	15
25/12/19 & 01/01/20	Pas de distribution	
08/01/20	12	15
15 & 22 /01/20	Pas de distribution	
29/01/20	12	15
05 & 12 / 02 /20	Pas de distribution	
19 /02/20	12	15
26/02 & 4/03/20	Pas de distribution	
11/03/20	12	15
18/03/20	Pas de distribution	
25/03/20	Pas de distribution	
TOTAL	240 €	315 €

Règlement: Le règlement des paniers se fait par chèque à l'ordre de GAEC Episse. Possibilité de 2 paniers jokers (maximum et non obligatoire, prévenir à la distribution précédente, prix moyen de 10 € pour le panier Duo et 13 € pour le panier Famille à déduire).

TOTAL: **Panier DUO** 25 paniers 240 € 1 joker / 24 paniers 230 € 2 jokers / 23 paniers 220 €

Panier FAMILLE 25 paniers 315 € 1 joker / 24 paniers 302 € 2 jokers / 23 paniers 289 €

Possibilité de payer en 1,2,3 ou 4 fois (montant du contrat divisé par 2,3 ou 4)

Chèque n°BanqueMontant Débité début juin 2019

Chèque n°BanqueMontant Débité début aout 2019

Chèque n°BanqueMontant Débité début octobre 2019

Chèque n°BanqueMontant Débité début décembre 2019

Signature : Le Producteur, Jean-Claude Episse :

L'Adhérent :